



CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES

**Revue de presse du Conseil National des Chômeurs et Chômeuses (CNC)  
- 6 mars 2009**

**Notre revue de presse publie des articles parus dans la presse d'ici ou d'ailleurs. Les opinions émises dans ces textes ne reflètent pas nécessairement nos positions. Notre revue de presse n'a qu'un seul but, soit celui de vous informer.**

**Bonne lecture !**

**Comité communication du CNC**

<http://www.lecnc.com>

[cnc@lecnc.com](mailto:cnc@lecnc.com)

\*\*\*\*\*

**Radio-Canada, 6 mars 2009 - Récession aux États-Unis : Des pertes d'emplois par centaines de milliers**

L'économie américaine continue de s'effondrer, comme en font foi, vendredi, les plus récentes statistiques sur l'emploi.

Selon le département américain du Travail, les employeurs pris à la gorge par une crise économique qui s'aggrave de jour en jour ont supprimé quelque 651 000 emplois en février dernier.

Des suppressions d'une telle ampleur n'avaient pas été observées depuis 60 ans aux États-Unis et le taux de chômage, lui, est passé de 7,6 % en janvier à 8,1 % en février, un niveau jamais atteint depuis décembre 1983.

En fait, les trois derniers mois ont été tout simplement catastrophiques pour l'emploi américain, la première économie mondiale supprimant en moyenne depuis décembre 662 000 emplois par mois. Depuis l'entrée officielle des États-Unis en récession, en décembre 2007, il s'est perdu pas moins de 4,4 millions d'emplois dans ce pays, dont plus de la moitié lors des seuls quatre derniers mois.

À Washington, la principale conseillère économique du président Obama, Christina Romer, a qualifié les données d' « atroces », précisant qu' « en aucune façon, il ne faut et il n'est possible d'y trouver quelque chose de positif ».

Le président Barack Obama a quant à lui promis d'agir rapidement pour remettre l'économie

américaine sur les rails.

### **Les bourses malmenées**

Sur les marchés, les grands indices boursiers nord-américains semblaient toujours à la recherche d'une tendance en milieu d'avant-midi.

Hier, l'indice Dow Jones a chuté de 4,1 % pour terminer à son plus bas niveau depuis avril 1997. À la Bourse de Toronto, l'indice TSX a perdu 2,4 % de sa valeur.

Déjà, les marchés asiatiques, qui anticipaient la mauvaise nouvelle, ont enregistré des pertes significatives, vendredi.

L'indice phare de la bourse de Tokyo, le Nikkei, a plongé de 3,5 %. Cet indice a perdu 5,2 % de sa valeur depuis lundi pour clôturer la semaine à un cheveu de son plus bas niveau en 26 ans.

L'économie japonaise est fortement dépendante des exportations aux États-Unis, et l'effondrement appréhendé de General Motors risque de nuire encore davantage à son économie, déjà durement touchée par la situation. Le PIB japonais a reculé de plus de 12 % au quatrième trimestre.

La morosité des investisseurs japonais trouve écho ailleurs en Asie. Le Hang Seng de Hong Kong a également cédé 2,37 % vendredi, tandis que le principal indice de la Bourse de Shanghai a perdu 1,26 % de sa valeur.

Les investisseurs sont plus hésitants en Europe, où la journée est toujours en cours. Des pertes considérables ont toutefois été enregistrées jeudi, tant à Londres (-3,2 %) qu'à Paris (- 3,9 %) et Francfort (-5 %).

\*\*\*\*\*

### **AP, 6 mars 2009 - Le taux de chômage a augmenté en février aux États-Unis**

Le taux de chômage a augmenté en février aux États-Unis pour s'établir à 8,1%, son plus haut niveau depuis 1983, après la destruction le mois dernier de 651.000 emplois, a annoncé vendredi le département américain du Travail.

Ces deux chiffres sont plus mauvais que prévu. La perte nette d'emplois enregistrée en février est toutefois inférieure à celle des deux mois précédents. Selon des chiffres corrigés des variations saisonnières, l'économie américaine a perdu 681.000 emplois en décembre et 655.000 en janvier.

Les employeurs réduisent leurs effectifs à un rythme alarmant et se tournent vers d'autres leviers pour réduire les coûts -y compris la réduction du temps de travail des salariés et le gel ou la réduction des salaires-afin de compenser la baisse de leurs bénéfices liée à la récession.

Les pertes d'emplois ont été enregistrées dans de nombreux secteurs en février. Le bâtiment en a supprimé 104.000, les usines 168.000, les commerces de détail près de 40.000, les services aux entreprises 180.000, les sociétés financières 44.000 et les sociétés de loisirs et d'accueil 33.000.

Quelques secteurs ont été épargnés: l'éducation et les services de santé ainsi que l'administration publique.

\*\*\*\*\*

### **Métro Montréal, 6 mars 2009 - 8,1% des Américains sont au chômage**

Le taux de chômage américain a bondi en février de 0,5 point de pourcentage par rapport au mois précédent, à 8,1%. C'est un niveau qui n'avait plus été vu depuis 1983.

Ainsi, les États-Unis ont perdu 651 000 emplois en février, selon le département du Travail. Cette baisse est conforme à ce qu'attendaient la plupart des analystes américains, qui tablaient sur un chiffre de 650 000.

La surprise vient en fait de la révision des chiffres du mois précédent, plus élevés que tout ce qu'on pouvait imaginer a priori. En janvier, 655 000 emplois ont été supprimés aux États-Unis, au lieu des 598 000 annoncés précédemment ; cela en fait le mois le plus destructeur pour l'emploi depuis 1949.

Depuis décembre 2007, les pertes d'emplois se montent à 4,4 millions aux États-Unis, selon les données du département du Travail.

Olivier Schmouker

\*\*\*\*\*

### **CTC, 6 mars 2009 - Déclaration du Congrès du travail du Canada présentée dans le cadre de l'étude du Comité permanent de la condition féminine, au sujet l'actuel Régime AE**

#### **Introduction**

Au nom des 3,2 millions de membres du Congrès du travail du Canada (CTC), nous tenons à vous remercier de nous donner l'occasion de vous présenter notre point de vue. Le CTC rassemble les syndicats nationaux et internationaux du Canada, les fédérations provinciales et territoriales du travail et 130 conseils du travail de district. Ses membres travaillent dans presque tous les secteurs de l'économie canadienne, exerçant toutes les professions dans toutes les parties du Canada.

#### **L'assurance-emploi (AE) et les femmes**

L'AE est un programme d'une importance critique pour les travailleurs et les travailleuses du Canada, particulièrement quand les temps sont durs comme ils le sont actuellement. Les travailleuses et les travailleurs mis à pied ont manifestement besoin de prestations suffisantes pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille pendant qu'ils cherchent un nouvel emploi. Les prestations de chômage servent à acheter des produits de première nécessité. Elles ne sont pas économisées ou employées pour acheter des produits importés. Elles sont une forme efficace de stimulation économique et elles aident au maintien de l'économie de communautés durement frappées.

Par rapport au temps des récessions antérieures, notre Régime d'AE laisse en plan beaucoup trop de Canadiens et Canadiennes, surtout des femmes et des personnes à faible salaire sans sécurité.

En novembre 2008, seulement quatre travailleurs et travailleuses sans emploi sur 10 avaient droit à des prestations. La prestation hebdomadaire maximale, qui est aujourd'hui de 447 \$, est inférieure dans une proportion de plus de 25 % à celle de 1996 et la prestation moyenne n'est actuellement que de 335 \$. Et le régime est encore moins favorable aux femmes qu'aux hommes.

Les coupures pratiquées vers le milieu des années 1990 et influant sur la détermination des personnes admissibles et le montant des prestations versées ont réduit grandement le rôle de soutien de l'AE, particulièrement pour les femmes.

Le soutien du revenu assuré par l'AE en période de chômage, les prestations de maternité ou parentales et les prestations de maladie sont bien entendu d'importants facteurs de stabilisation et de soutien des revenus familiaux et ils favorisent l'indépendance économique des femmes car les prestations sont fondées non pas sur le revenu familial (à l'exception du petit supplément pour les familles à faible revenu) mais bien sur la rémunération individuelle assurée.

Toutefois, les règles du Régime d'AE excluent ou punissent injustement les femmes parce qu'elles ne permettent pas de tenir dûment compte des différences entre leurs régimes de travail et ceux des hommes. Bien que la grande majorité des femmes adultes ait un travail rémunéré, les heures de travail qu'effectuent les femmes rendent bon nombre d'entre elles inadmissibles aux prestations d'AE, comme les périodes de temps passées à l'extérieur de la population active à prendre soin d'enfants ou d'autres personnes.

\*\*\*\*\*

### **Radio-Canada, 5 mars 2009 - Réformer l'assurance-emploi**

Plus de 200 personnes ont manifesté devant le bureau de l'assurance-emploi à Toronto pour exiger d'Ottawa un allègement des critères d'admissibilité et davantage de semaines de prestations.

Peggy Nash, des Travailleurs canadiens de l'automobile, croit que ceux qui bénéficient de prestations sont chanceux. Elle affirme que plus de la moitié des travailleurs mis à pied ne satisfont pas aux critères actuels.

Les manifestants exigent que le fédéral réduise de moitié le nombre d'heures nécessaires pour être admissible au programme d'aide en plus de doubler le total de semaines de prestations payables.

Les travailleurs ontariens ont l'appui du gouvernement McGuinty qui demande lui aussi à Stephen Harper d'augmenter les prestations pour les travailleurs de la province.

Dans son plus récent budget, le gouvernement fédéral a ajouté cinq semaines de prestations pour tous les Canadiens qui bénéficient de l'assurance-emploi. Les conditions d'admissibilités demeurent inchangées.

\*\*\*\*\*

### **Parti Libéral du Canada, 5 mars 2009 - Assurance-emploi : les libéraux appuient la motion à la Chambre**

Les libéraux ont appuyé aujourd'hui à la Chambre des communes une motion qui demande le versement rapide et efficace des prestations d'assurance-emploi à ceux qui en ont le plus besoin en ces temps difficiles, a dit Mike Savage, porte-parole libéral chargé des ressources humaines et du développement des compétences.

« Des dizaines de milliers de Canadiens perdent leur emploi. Ce qu'il nous faut, ce sont des réformes qui permettront à l'assurance-emploi de mieux répondre aux besoins et de verser plus rapidement les prestations aux sans-emploi, a dit M. Savage. Les libéraux croient que l'assurance-emploi est l'un des moyens les plus efficaces de stimuler rapidement l'économie. »

Dans les mois qui ont précédé la mise à jour économique et financière de l'automne, des organismes comme le Conference Board du Canada, l'Institut C.D. Howe et le Canadian Centre for Policy Alternatives ont recommandé des réformes d'envergure de l'assurance-emploi pour limiter le ralentissement économique et protéger les plus vulnérables.

« Malheureusement, le gouvernement conservateur n'a pas suivi leurs conseils », a ajouté M. Savage.

Les libéraux comprennent qu'il ne sera sans doute pas raisonnable de mettre en œuvre toutes les recommandations de la motion, qui totalisent 3,4 milliards de dollars par an, en période de crise, mais ces idées méritent d'être étudiées prochainement par le Parlement.

« Le système d'assurance-emploi doit être réformé pour mieux répondre aux besoins des Canadiens, a conclu M. Savage. Nous devons assurer la protection des plus vulnérables parmi nous, non seulement quand les temps sont durs, mais en permanence. C'est pourquoi nous appuyons l'esprit de la motion et voterons pour. »

\*\*\*\*\*

### **Les Affaires, 5 mars 2009 - 33 000 Québécois perdront leur emploi**

Le Conference Board du Canada estime que la récession coûtera au Québec des pertes de 33 000 emplois.

Tablant sur une contraction du PIB de 0,4%, le Conference Board estime, dans son rapport de conjoncture d'hiver, que les pertes d'emplois au Québec se chiffreront à 33 000 en 2009.

Le chômage devrait grimper à 9,3% de la population active vers la fin de 2009. En janvier, le taux de chômage a grimpé à 7,7% au Québec. L'emploi y a diminué de 26 000, exclusivement dans le travail à temps partiel.

Cette récession sera cependant moins sévère que celle de 1991 pour le Québec.

«L'industrie aérospatiale québécoise commence à ressentir les effets du ralentissement mondial. La crise sera moins prononcée que celle qui touche le secteur automobile en Ontario mais des risques pèsent sur sa contribution positive à l'économie québécoise», soulignent les rédacteurs du

rapport.

Quant aux consommateurs, leur confiance est très fragilisée et ils se montrent prudents.

C'est plutôt sur le plan relance provincial que le Conference Board table pour un éventuel retournement de l'économie québécoise. Il anticipe un PIB de 2,7% pour la province en 2010.

Ailleurs au Canada, toutes les provinces seront touchées par le ralentissement économique mondial. La plupart afficheront une croissance négative, à l'exception du Saskatchewan et du Manitoba

Toutefois, les perspectives pour le second semestre sont plus optimistes. Le Conference Board s'attend à ce que toutes les provinces profitent de la reprise économique aux États-Unis pour reprendre des forces en 2010.

Anne Robert

\*\*\*\*\*

### **CNW Telbec, 5 mars 2009 - L'industrie des produits forestiers se réjouit des changements apportés au programme de travail partagé de l'assurance-emploi**

L'Association des produits forestiers du Canada a applaudi aujourd'hui les changements annoncés par le gouvernement du Canada au programme de travail partagé de l'assurance-emploi.

Ce programme vise à aider les employeurs et les travailleurs à éviter les licenciements temporaires s'il y a une diminution du niveau d'activité normale de l'entreprise qui est indépendante de la volonté de l'employeur. La mesure offre un soutien au revenu pour les travailleurs admissibles aux prestations d'assurance-emploi qui acceptent de réduire temporairement leur semaine de travail.

"Le secteur des produits forestiers est particulièrement touché par le ralentissement économique mondial. Nous prévoyons une récupération vigoureuse, mais cela prendra du temps. Entre-temps, élargir le programme de travail partagé permettra à des milliers de travailleurs du secteur forestier de poursuivre une activité rémunérée jusqu'à l'amélioration des conditions du marché, aidera à conserver des compétences précieuses et mettra les entreprises en bonne position pour profiter pleinement de la reprise de l'économie et pour atténuer l'impact des mises à pied et des fermetures d'usines sur les collectivités", a affirmé Avrim Lazar, président et chef de la direction de l'Association des produits forestiers du Canada.

Les changements annoncés ce matin concernent notamment la prolongation des avantages pour les entreprises et employés admissibles, dans tous les secteurs de l'économie, jusqu'à un maximum de 52 semaines. Les changements permettent aussi aux entreprises qui ont des accords en cours ou échus de faire une demande pour un nouvel accord de 52 semaines. Les changements sont rétroactifs au 1er février 2009 et seront en vigueur jusqu'au 4 avril 2010.

"Ces changements sont positifs pour les collectivités forestières et les familles. L'industrie se réjouit que le gouvernement ait agi aussi rapidement pour appliquer des changements présentés

dans le budget, de façon à maximiser leur impact pour les entreprises, les travailleurs et les collectivités qui ont été les plus durement touchées par la récession", a-t-il ajouté.

L'APFC est le porte-parole, au Canada et à l'étranger, des producteurs canadiens de bois, de pâte et de papier pour les questions touchant le gouvernement, le commerce et l'environnement.

L'industrie forestière canadienne a un chiffre d'affaires de 80 milliards de dollars par année qui représente plus de 2 % du PIB et 12 % du PIB manufacturier du Canada. Il s'agit de l'un des plus gros employeurs du pays, qui a des activités dans plus de 300 collectivités canadiennes et procure près de 750 000 emplois directs et indirects d'un océan à l'autre.

Renseignements: Monica Bailey, Responsable, Relations extérieures, Association des produits forestiers du Canada, (613) 563-1441 poste 323, Cell.: (613) 878-4144, [Monica.bailey@fpac.ca](mailto:Monica.bailey@fpac.ca)